

Réunion sur l'activité globale de la Fabrique

Déclaration de la CGT

Pour les salariés des moyens internes de fabrication, chaque journée qui passe ajoute de nouveaux motifs d'inquiétude à la longue liste de leurs préoccupations.

Ces questions ne semblent pas être considérées sérieusement par la direction de la Fabrique, elles sont même parfois éludées. Les salariés perdent patience, la confiance ne se décrète pas elle se construit pas à pas. A ce sujet, le projet France 2030 ne rassure pas. C'est France TV Studio qui va investir dans 6.000m² de plateaux près de Vendargues en partenariat avec Pathé, UGC et Gaumont sur un site de 6 hectares. Terminé les projets de développement des moyens internes de Fabrication à FTV ?

Quid de l'intégration des équipes de la Fabrique dans ce projet ? Quid du respect des règles d'or pour les tournages des fictions numériques supervisés par France TV Studio ? Pourquoi FTVS utilise des moyens privés pour une grande partie des prestations ?

Au Siège, se dessine un projet de transfert de la conception des bandes annonces à France TV Studio. Pourquoi ne pas en profiter pour ré-internaliser l'activité de fabrication et muscler le plan de charge de la Post prod de la Fabrique plutôt que de payer des sociétés privées ?

Il semble en effet qu'un retard conséquent sur le plan de charge de l'activité de post-production touche certains sites plus que d'autres. De quel retard parle-t-on en ce milieu d'année 2023 ? Nous l'évaluons à 1000 jours, alors qu'en 2022 le réseau avait déjà « économisé » 4M€ en n'utilisant pas l'intégralité des jours prévues au plan de charge !

La post-production doit être un service utilisé à saturation des moyens techniques sans négliger aucun de ses sites. Certaines implantations régionales, à l'image de Toulouse, seraient présentées comme moins attractives par la direction en raison des contraintes de transport et de leur coût énergétique. Un prétexte qui ne saurait constituer un début d'affaiblissement au nom de contraintes environnementales qui ne sont qu'un alibi. Des solutions existent pour inclure les enjeux climatiques et il faut les anticiper.

La direction de la post-production doit aussi réinvestir en interne sur le développement de ses pôles d'excellence, notamment à travers de la vidéographie et de la 3D à Nancy qui connaît une importante déstabilisation, un site de la Fabrique négligé qui nécessite une forte réassurance sur son avenir. Nous attendons des actes clairs à ce sujet.

En vidéomobile, la résiliation du bail des plateaux du Franay au profit de la location du studio 130 sur le site de la Plaine Saint-Denis interroge car il ne serait pas correctement adapté à nos activités. Si le car UM1 de Lyon s'y gare « au chausse-pied », il faudra dételer le tracteur et la hauteur du quai pose problème par rapport aux hayons de certains camions. Le bail n'est que d'un an renouvelable dans l'idée d'être agile et en mesure de s'adapter aux conditions de l'activité. Mais les salariés sont inquiets car il ne s'agit pas d'une solution pérenne et ils s'interrogent sur les économies promises avec ce choix.

La direction de la Fabrique refuse d'élargir le forfait pour les frais de mission à tous les salariés permanents et intermittents, tout en dénonçant les surcoûts de la facture et en refusant de plus en plus souvent les dérogations, ce qui génère des tensions entre les salariés des différents services de la fabrique. Les barèmes officiels sont obsolètes face à l'inflation des tarifs hôteliers et de restauration. Le temps passe, la direction financière réfléchit... et les prix ne baissent pas ! Quand allons-nous sortir de cette situation ?

Les erreurs et les retards de paiement de certains éléments variables de salaires, déclarés par les salariés via les RIA ne sont toujours pas réglés, des dysfonctionnements avec d'importants retards et des éléments variables de salaires non payés. Une mise à plat serait une nouvelle fois en cours. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir alerté maintes fois la direction depuis des années.

Les Cadres A la Production (CAP) des régions sont en souffrance et isolées suite à la mise en place de nouveaux logiciels et à la restructuration de leurs services, il y a urgence à les écouter et revenir à une organisation plus humaine, mais les relations Humaines sont-elles encore d'actualité à la Fabrique ?

Du matériel lumière – neuf et encore emballé ! – commandé pour les équipes légères de la fabrique en 2020, dort au Siège dans un local de stockage. Pendant ce temps, dans chaque région, la Fabrique loue du matériel identique, indispensable sur les tournages légers. La direction prétend maintenant qu'elle va faire livrer aux équipes de tournage de Marseille, de Rennes et de Strasbourg une partie de ce matériel. Pourquoi pas aux autres équipes puisque ce matériel neuf et payé est stocké inutilement ?

Plusieurs tournages des magazines de 26 minutes de la case programme «Les nouveaux nomades» s'arrêtent, ce qui inquiète fortement les personnels. Pour certaines équipes, ce magazine de 26 minutes était le seul tournage récurrent. Pour la direction, le plan de charge ne sera pas en baisse. Mais que vont donc tourner les techniciens de la fabrique dans les régions où les tournages de ces émissions s'arrêtent ? Comment la DDPPRA agit-elle concrètement ? Au-delà des jolies présentations pour tenter de rassurer, les équipes de tournage sont réellement décimées sur les sites régionaux de Lille, Bordeaux, Toulouse et Nancy !

Après l'annonce subite de la suppression des équipes de tournage du siège et la communication improvisée d'un projet de rattachement des équipes des sites régionaux de la fabrique au réseau France **3 le climat est à une inquiétude maximale pour les équipes de tournage. Et nous attendons ce jour des engagements clairs sur la pérennisation de nos équipes légères de production.**

Les faux pas ont été nombreux depuis la réforme de 2018. Seule une nouvelle forme de dialogue social, tenant compte des remontées du terrain permettra de s'inscrire dans un cercle plus vertueux et inverser le sentiment de **défiance généralisée envers la direction de la Fabrique** qui semble ancrée au sein des collectifs de travail.

Suite au protocole d'accord de levée du préavis de grève à la fabrique, signé le 5 décembre 2022, nous attendons des initiatives concrètes et fortes des directions opérationnelles de la Fabrique et de France télévisions vers un accroissement de l'activité globale de la fabrique dans chaque service.

Nous n'accepterons jamais que les Moyens Internes de Fabrication payent les trajectoires d'économies décidées et imposées par le gouvernement à France Télévisions au prix de leur démantèlement progressif.

Paris, le 26 juin 2023